

Au travers de son dernier livre, Céline Lafontaine éclaire les présupposés épistémologiques, anthropologiques et sociologiques sous-jacents l'utilisation de produits et parties du corps dans la recherche scientifique contemporaine. L'auteur développe dans cet ouvrage la thèse selon laquelle la valorisation du potentiel thérapeutique de *bios* – le substrat organique de la vie – par rapport à *zoé* – l'être vivant – constitue une étape centrale du processus d'objectivation du corps et de ses parties. L'inversion des rapports entre ces deux entités permet d'expliquer l'engouement des gouvernements, entreprises privées et population pour la recherche impliquant des produits du corps humain.

Cependant, les rhétoriques utilisées pour promouvoir ces recherches et solliciter la participation de la population – aux choix : don, progrès scientifique ou recyclage – tendent à dissimuler l'existence d'un phénomène que l'auteur qualifie de « bio-marché ». Dans celui-ci, la population pourrait certes être, dans un futur lointain, un bénéficiaire potentiel, mais n'est, actuellement, qu'une ressource. Les implications éthiques et sociales de cet état de fait sont nombreuses et approfondies par l'auteur. Nous nous limitons à en souligner deux ici. Premièrement, comme tout marché, le bio-marché tend à attribuer plus de valeur au produit biologique transformé qu'au donneur-producteur. Si cela pourrait avoir comme but de décourager la vente de cellules, tissus ou organes, il empêche aussi au donneur de bénéficier du résultat de son don. En second lieu, le bio-marché accentue les asymétries entre classes socio-économiques et favorise le tourisme médical : ainsi, ce sont souvent des personnes démunies qui servent de donneurs, ou plutôt de substrats, à la production de lignées de cellules, gamètes, ADN ou, même, d'organes.

A ce propos, Céline Lafontaine montre comment le consentement constitue désormais un outil légal, plus qu'éthique, permettant aux chercheurs et aux entreprises qu'ils représentent, de se mettre à l'abri de revendications éventuelles. D'une part, le temps dédié à la signature du consentement – de manière générale quelques minutes – est fort rarement adapté à la complexité de la problématique. Il est en revanche plus facile d'imaginer que les rhétoriques utilisées en communication publique jouent un rôle plus important dans la décision de donner. D'autre part, le niveau d'instruction et l'emprise du gouvernement dans certaines régions du monde rendent permis de douter que le consentement représente l'expression de l'autonomie du donneur.

En conclusion, le « Corps-marché » montre comment les logiques utilitaristes ont intégré la recherche en sciences de la vie. Il explique aussi comment, même en l'absence de transactions financières, la recherche peut répliquer les écueils du marché et accentuer les asymétries entre scientifiques et participants et entre classes sociales. Ainsi, ce qui choque dans les résultats de l'analyse de Céline Lafontaine ce n'est pas tellement la transaction financière qui peut accompagner le don de cellules, tissus ou organes, mais que les donneurs soient considérés, du don à la vente du produit fini, une quantité négligeable.

Dr Francesca Bosisio

Cheffe de projet des Centres interdisciplinaires d'oncologie, Direction médicale, CHUV

Membre associé de la Plateforme interdisciplinaire d'éthique et du Centre de recherche en psychologie de la santé de l'Université de Lausanne

Francesca.Bosisio@chuv.ch